

Module 1 : Bien préparer une plantation

FORMATION
CONTINUE 2023

Parcours de formation « Réussir ses plantations forestières »

24,5 h – salle et terrain

26-29 septembre 2023 (3,5 j.)

Nancy (54)

par Alban DEPAIX¹, Julien FIQUEPRON²

¹ ONF, ² CNPF-IDF



100%
satisfaction
stagiaires 2022

875 € net de taxes

Public : gestionnaire, expert forestier, propriétaire, conseiller technique, n'ayant peu ou pas d'expérience dans l'élaboration d'un projet de plantation

12 participants maximum

Compétences visées

- Réaliser un projet de reboisement
- Intégrer les bases du diagnostic stationnel
- Évaluer les contraintes physiques d'une parcelle
- Appréhender la concurrence de la végétation et sa dynamique
- Savoir décider des outils et des méthodes de nettoyage et de préparation

Un projet de reboisement doit être établi sérieusement sans brûler des étapes et sans négliger certains détails. Il aura des répercussions sur des décennies : les erreurs de départ se répercutent sur l'état du reboisement futur (croissance des plants, végétation concurrente, tassement, surcoût...). C'est au concepteur du projet de les éviter.

Un solide diagnostic de départ et une organisation rigoureuse des différentes interventions sont les facteurs clés de la réussite d'une plantation.

Objectifs pédagogiques :

- Élaborer un projet de plantation à partir d'un diagnostic précis
- Planifier les procédures administratives et les opérations techniques en fonction des contraintes et enjeux identifiés et de l'itinéraire technique choisi.
- Réaliser un chiffrage prévisionnel

Méthodes :

- Exposés en salle
- Vidéos d'outils de préparation
- Mise en situation réelle sur le terrain
- Visite et analyse de sites expérimentaux
- Rencontre de professionnels réalisant des travaux de reboisement
- Travail en sous-groupes sur un projet de reboisement

Pas de prérequis

Se munir de vêtements adaptés pour les sorties de terrain.



L'IDF, le service R&D du CNPF

L'Institut pour le Développement Forestier, service Recherche & Développement du CNPF, est qualifié au titre des instituts techniques agricoles.

Ses principaux axes de travail sont : l'adaptation des forêts au changement climatique, les sylvicultures, les stations forestières, les diagnostics sylvoclimatiques grâce aux récents outils développés, l'architecture des arbres, la biodiversité taxonomique ordinaire, les risques (liés au réchauffement climatique, l'équilibre sylvo-cynégétique, la santé des forêts), le matériel végétal, l'économie avec la valorisation du bois et des biens et services rendus par la forêt (la séquestration du carbone, le maintien ou l'amélioration de la biodiversité de l'écosystème, la préservation de l'eau...) et les sciences sociales. Les actions de recherche et de développement appliqués sont transférées aux gestionnaires et propriétaires forestiers grâce à des outils pratiques, validés scientifiquement.

La formation

L'IDF, avec son service Formation continue, est l'acteur incontournable dans la formation professionnelle continue, reconnu dans les milieux de la forêt et de l'arbre, depuis de nombreuses années.

Depuis 1976, il s'appuie sur son équipe d'ingénieurs et de techniciens aux compétences reconnues, ainsi que sur son large réseau d'experts, en particulier du CRPF, afin de :

- vous permettre d'acquérir ou de perfectionner vos compétences techniques, afin de maîtriser les méthodes ou outils de travail : diagnostics, nouvelles démarches, ainsi que les risques et les coûts,
- vous dispenser une vingtaine de stages sur des thématiques utiles, actuelles ou innovantes,
- organiser des stages sur mesure, adaptés à vos besoins ou demandes, par nos meilleurs experts.

Le service Formation de l'IDF est certifié pour son action de formation au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences professionnelles Qualiopi. *

Les thèmes de formation

- Gestion et sylviculture ;
- Diagnostic ;
- Droit, fiscalité, économie ;
- Faune, flore, biodiversité ;
- Outils et méthodes ;
- L'arbre.

Plus d'informations

Renseignements et inscriptions :

idf-formation@cnpf.fr

07 65 18 88 23

Rubrique « Se former, s'informer » sur

www.cnpf.fr



* Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 40506 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Siret : 180 092 355 00452 - N° TVA intercommunautaire : FR 75 180 092 355



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Qui sommes nous ?

Institut pour
le Développement Forestier

Centre National de
la Propriété Forestière

